

L'ÉCHO **DES** CHUTES

Le journal mensuel de Kingsey Falls

VOLUME XXXV NO. 7 Le 10 juillet 2020



ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans la parution du mois dernier, nous vous avons mis intégralement les faits saillants des états financiers 2019 de la ville sous la forme exigée par les autorités gouvernementales. Ce mois-ci, nous avons pensé vous reparler des résultats 2019 de façon à vous présenter sous une forme différente les écarts entre le budget 2019 et les résultats de fin d'exercice.

	RÉEL 2019	BUDGET 2019	DIFFÉRENCE
Revenus et subventions de fonctionnement	3 509 685	3 298 450	211 235
- Charges (dépenses) excluant l'amortissement	<u>2 930 970</u>	<u>2 887 065</u>	<u>(43 905)</u>
Excédent de fonctionnement	578 715	411 385	167 330
- Investissements en immobilisations	443 355	1 217 302	(773 947)
+ Subventions pour investissements	40 895	93 921	(53 026)
+ transfert au surplus non-affecté	28 000		28 000
Variation du surplus	204 255	(711 996)	916 251

Les écarts dans les revenus (211 235 \$) sont dus au fait qu'il est entré plus de recettes de mutation (ventes de propriétés) et de variation au rôle (permis de construction et rénovation) que les montants prévus au budget. Notre service incendie a aussi fait de l'entraide dans les autres municipalités avoisinantes, ce qui n'est pas prévu au budget.

Concernant les dépenses, nous avons un écart de 43 905 \$ de plus que le budget qui provient de plusieurs petits écarts dans les dépenses sauvées de plusieurs postes de fonctionnement.

En ce qui concerne les investissements, plusieurs projets n'ayant pas eu lieu, nous avons un écart de 773 947 \$. Les plus grosses dépenses prévues, qui n'ont pu être réalisées, sont, entre autres, les projets de la phase 2 de la rue des Cèdres, pour environ 500 000 \$, (résidentiel) et de la rue Côté, pour environ 250 000 \$, (industriel).

Du côté des subventions attribuées aux Investissements (-53 026 \$), nous n'avons pas obtenu les subventions au complet puisque des projets n'ont pas encore été réalisés.

Tous ces écarts expliquent, qu'au budget 2019, nous avons prévus, pour balancer le budget, utiliser 711 996 \$ au surplus libre mais en ne réalisant pas les gros projets, nous terminons avec un surplus de 204 255 \$ à ajouter à notre surplus total non affecté qui devient 2 129 415 \$.

Hôtel de ville
15, rue Caron
Kingsey Falls QC J0A 1B0
Courriel : villedekingseyfalls@kingseyfalls.ca
Site Web : www.kingseyfalls.ca

Téléphone : 819 363-3810
Télécopieur : 819 363-3819



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX – COVID-19

Bien que les bureaux de l'hôtel de ville soient fermés à la population, les employés sont au travail et disponibles pour répondre à vos questions et demandes. Vous pouvez les contacter par téléphone ou par courriel. (Voir le site internet pour toutes les coordonnées)

À noter que les bureaux de l'hôtel de ville ouvriront à compter du 3 août 2020.

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 19-238, la session du conseil du mois d'août se tiendra le lundi 3 août 2020, à 19 h 30. Cette séance pourra être à huis clos selon l'évolution de la crise sanitaire.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES NORMES D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

Nous désirons vous rappeler que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :



- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair.
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Le lavage des véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique (pistolet) et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

ATTENTION : HERBE SUR LES TROTTOIRS

Lors de la tonte de votre gazon, nous vous demandons de bien vouloir diriger votre tondeuse vers votre terrain afin que l'herbe coupée ne se retrouve pas sur le trottoir, ni dans la rue.

MAISONS À VENDRE

Votre maison est à vendre? Savez-vous que vous pouvez la publier sur le site Web de la ville au www.kingseyfalls.ca. Il suffit de communiquer à l'hôtel de ville au 819-363-3810, poste 3822, à l'adresse courriel lfournier@kingseyfalls.ca ou via le site internet www.kingseyfalls.ca.



BON VOISINAGE



Être un bon voisin peut être vraiment important pour vous. N'oubliez pas, en votre absence, vos voisins peuvent être les meilleurs gardiens de vos biens.

Nous vous invitons donc à être attentifs aux bruits qui pourraient les déranger : heure de la tonte du gazon, carillon, musique, moteur de piscine ou autres.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

UN BAC EST BRISÉ?

Nous vous informons que lorsque votre bac de déchets (noir), de matières recyclables (vert) ou de matières putrescibles (brun) est brisé lors de la collecte, vous êtes invités à communiquer avec l'hôtel de ville, 819-363-3810, pour nous en informer. Un employé ira constater le bris et réparera ou remplacera le bac, selon le besoin. Les bacs seront réparés ou remplacés seulement s'ils ont été achetés à la ville.

DÉPÔT POUR LAMPES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS

Dans son souci de protéger l'environnement, la ville a signé une entente avec Peintures Récupérées du Québec inc. pour un dépôt destiné aux lampes fluocompactes et tubes fluorescents. Ce dépôt est situé du côté droit du garage municipal, situé au 57 boul. Kingsey où la ville a installé une armoire pour l'entreposage sécuritaire de ces lampes et tubes. Nous demandons donc votre collaboration pour trier correctement les lampes fluocompactes et tubes fluorescents, non cassées et sans emballage, dans les compartiments identifiés à cette fin. Veuillez prendre note que pour des quantités trop importantes de tubes fluorescents, des frais pourront être exigés. Vous trouverez des informations additionnelles concernant le programme RecycFluo sur le site www.recycfluo.ca.

DÉCHETS VOLUMINEUX – LIEUX DE DÉPÔT

La ville offre le service de collecte des déchets volumineux deux fois par année, soit en mai et en octobre. Nous vous demandons de NE PAS ALLER PORTER VOS DÉCHETS VOLUMINEUX AU GARAGE MUNICIPAL. Le conteneur situé à cet endroit est à l'usage exclusif de la ville.

Voici deux endroits où vous pouvez aller porter vos matériaux secs tels que matériaux de construction, de rénovation et démolition (incluant les toilettes et les lavabos) :

Écocentre Gaudreau
370, rue de la Bulstrode, Victoriaville
Téléphone : 819-758-8378

Centre de tri La Sablière de Warwick
3, rue du Lac, Warwick
Téléphone : 819-433-3966

Nous vous suggérons de téléphoner avant de vous présenter pour connaître les heures d'ouverture et les coûts.

ÉCHO MUNICIPAL

RÉCUPÉRATION – Huiles usées et peintures

La ville offre un service continu de récupération des huiles usées et peintures. Le dépôt se fait au garage municipal, 57 boulevard Kingsey, aux endroits identifiés dans le bâtiment situé sur le côté opposé à la caserne.

IMPORTANT : Vous devez placer les liquides dans des **contenants solides et fermés hermétiquement (pas de contenant en verre)**. De plus, vous devez **identifier sur le contenant ce qui se trouve à l'intérieur** (huile, peinture, solvant, etc.) lorsqu'il ne s'agit pas du contenant original.

► **Si cette directive n'est pas respectée, des coûts supplémentaires seront facturés à la ville.**

Nous vous rappelons que les contenants vides de peinture se recyclent aussi. Pour connaître les règles à suivre avant de récupérer ces contenants et le meilleur endroit où en disposer, nous vous invitons à consulter le site www.ecopeinture.ca, dans la section «*contenants vides*».

Récupération de piles et cartouches d'imprimantes au bureau municipal

DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES



Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) pour un point de dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- Ordinateurs portables et de bureau;
- Périphériques d'ordinateur et de consoles de jeux vidéo;
- Dispositifs d'affichage;
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques;
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs;
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau;
- Équipement TI posé au sol;
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels;
- Systèmes audio-vidéo non portables;
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules;
- Ensembles de cinéma maison.

Consultez la liste complète à recyclerMESelectroniques.ca/qc.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. La collecte s'adresse aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

VIDANGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS ET DES ROULOTTES



Nous vous rappelons qu'il y a un site aménagé au bout de la rue Lemaire, dans le parc industriel, pour vidanger vos motorisés et vos roulottes.

PROMENADE AVEC VOTRE CHIEN

Nous tenons à vous rappeler qu'en vertu du règlement général 18-06, vous devez toujours garder votre chien en laisse lorsque vous vous promenez avec lui dans un lieu public, ce qui inclut la piste cyclable.

Vous devez également enlever les excréments laissés par un animal dont vous êtes le gardien. Voici des extraits du règlement concernant ces sujets :



« Article 8 Nuisances

- 8.2 Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique, tout parc ou toute propriété privée sali par des matières fécales laissées par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas à un chien guide.

Article 7 Le contrôle

- 7.1 Il est défendu de laisser un chien en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien.

Hors ces limites, le gardien du chien doit le maintenir en laisse. Un chien non tenu en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.

- 7.3 Sous réserve des autres dispositions, aucun chien ne peut se trouver sur la place publique, incluant la piste cyclable, à moins qu'il ne soit contrôlé et tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non. »

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.



Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.



Heures d'ouverture :

Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;

Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;

Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

EN CAS DE MORSURE PAR UN CHIEN OU TOUT AUTRE ANIMAL

- Aviser la Sûreté du Québec sur le champ, au numéro 819-752-4545;
- Si l'événement se produit durant les heures d'ouverture de la SPAA, les aviser également sur le champ, au numéro 819-758-4444;
- Si l'événement se produit en dehors des heures d'ouverture de la SPAA, demandez à la Sûreté du Québec de les appeler.

ÉCHO MUNICIPAL

NUMÉRO POUR URGENGE MUNICIPALE

Pour signaler une **urgence MUNICIPALE SEULEMENT** (aqueduc, égout, voirie), en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, composez le numéro 819-363-3815. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez prendre note que les différents services municipaux seront fermés le lundi 7 septembre 2020 pour la Fête du travail.

Bon été et bonnes vacances! Soyez prudents!

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



CORPORATION DES LOISIRS DE KINGSEY FALLS



La Corporation des loisirs de Kingsey Falls est heureuse de vous offrir encore cette année plusieurs cours d'activités physiques pour adultes et enfants.

Surveiller votre boîte aux lettres en août pour découvrir notre nouvelle brochure pour l'automne 2020. Vous y trouverez toutes les informations sur les cours offerts.

Les inscriptions en ligne seront disponibles du 1^{er} septembre au 9 septembre 2020 : www.kingseyfalls.ca

Les inscriptions en personne se feront le 10 septembre, de 15 h à 19 h, au bureau de l'hôtel de ville. Les cours débuteront la semaine du 14 septembre.

Pour les gens à l'emploi de Cascades, la compagnie rembourse une partie de votre inscription. Vous ne devez pas utiliser l'inscription en ligne.

Informez-vous!





VILLE DE
KINGSEY FALLS

Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

1 Objet du projet et demandes de participation à un référendum.

À la suite de l'appel de commentaires écrits, le tout tel que prévu à l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, le conseil de la Ville a adopté, le 6 juillet 2020, le second projet du règlement n° 2020-05 modifiant le règlement de zonage. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- D'apporter une modification au plan de zonage secteur urbain annexe A faisant partie intégrante de ce règlement.
 - Création de la zone 38-iN
 - Réduction de la zone 8-iN
- D'apporter une modification à la grille des normes de zonage annexe B faisant partie intégrante de ce règlement par l'ajout de la zone 38-iN.
 - Ajout de points à la zone 38-iN pour les usages suivants :
 - commerce et service régional
 - industrie sans nuisance
 - industrie légère
 - industrie lourde
 - vente de produits horticoles
 - entrepôt et commerce para-industriel
 - utilité publique

peut provenir de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2 Description des zones

Le projet touche la zone 8-iN, laquelle est située sur une partie du boulevard Marie-Victorin, sur la rue Parenteau, sur une partie de la rue Lajeunesse, la rue Côté et une partie de la rue Couture.

Les zones contiguës à la zone 8-iN sont les zones 1-A, 35-i, 34-H, 23-M, 21-H et 19-I, 10-iN et 9-iN.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 20 juillet 2020;
- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 juillet 2020 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 6 juillet 2020 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture.

Donné à Kingsey Falls, ce 10 juillet 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière



VILLE DE
KINGSEY FALLS

Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

1 Objet du projet et demandes de participation à un référendum.

À la suite de l'appel de commentaires écrits, le tout tel que prévu à l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, le conseil de la Ville a adopté, le 6 juillet 2020, le second projet du règlement n° 2020-08 modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- o D'apporter une modification au règlement de zonage afin d'autoriser la garde de poules comme usage complémentaire à une habitation

peut provenir de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2 Description des zones

Les zones visées sont situées sur tout le territoire de la Ville de Kingsey Falls.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 20 juillet 2020;
- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 juillet 2020 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 6 juillet 2020 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture.

Donné à Kingsey Falls, ce 10 juillet 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE KINGSEY FALLS



DANS VOTRE NOUVELLE DEMEURE

Avertisseurs de fumée

Vérifiez :

- ✓ Le bon positionnement
- ✓ Le bon fonctionnement (remplacez la pile!)
- ✓ La date d'expiration



LE SAVIEZ VOUS?

Dans la majorité des cas, l'organisme gestionnaire d'un immeuble a l'obligation de fournir et d'installer les avertisseurs de fumée alors que c'est au **locataire** que revient la responsabilité **d'inspecter et d'entretenir les avertisseurs de fumée** dans son logement.

Avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

Installez un avertisseur de CO à chaque étage si vous possédez :

Un appareil de chauffage au mazout; un poêle à bois ou un foyer; un appareil qui fonctionne au kérosène, au pétrole, au gaz ou au propane; un garage annexé à votre résidence; des outils à moteur à combustion que vous entreposez.

Travaux d'entretien

- ✓ **Ne peignez jamais un avertisseur de fumée** ou toute **installation électrique**
- ✓ Nettoyer les filtres et les composantes susceptibles d'accumuler de la poussière et d'autres dépôts inflammables (réfrigérateur, sècheuse, hotte de cuisine, etc.).
- ✓ **Faites ramoner votre cheminée dès votre arrivée** puis sur une base régulière

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site internet du ministère de la sécurité publique à l'adresse suivante :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/demenagement-prevention.html>



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE KINGSEY FALLS

FOYER EXTÉRIEUR : RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE!

La Ville souhaite rappeler aux citoyens de **faire usage de leurs foyers extérieurs dans le respect du voisinage et de la réglementation en vigueur.**

Selon la réglementation municipale :

« Nul ne peut permettre ou tolérer que la fumée, provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu de foyer, se propage dans l'entourage de manière à nuire au confort d'une personne habitant le voisinage, ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé. »

Conseils pour limiter la fumée nuisible

- ✓ Utiliser du **bois naturel sec et sain** (ne doit pas être traité chimiquement, peint, teint, etc.);
- ✓ Bannir le papier (sauf à l'allumage), le carton et les déchets de bois;
- ✓ Évaluer la fumée émise par votre feu, si celle-ci pourrait incommoder le voisinage à cause de la vitesse et/ou la direction des vents.

!!! IMPORTANT !!!

Avant d'allumer un feu à l'extérieur, toujours s'informer s'il y a présence d'une interdiction en cours.



HORAIRE DES BAINS LIBRES

Du 24 juin au 16 août 2020

LUNDI : de 13 h 00 à 20 h 00

MARDI AU VENDREDI : de 13 h 00 à 19 h

SAMEDI et DIMANCHE : de 13 h 00 à 18 h 00

17 AU 29 AOÛT :

Tous les jours : de 14 h à 18 h (si la température le permet)

Coûts des bains libres

Un bain :	
Enfant (2 ans et moins)	gratuit
Enfant (3 à 11 ans inclusivement) et étudiant	2,00 \$
Adulte	2,50 \$
Carte pour dix bains	15,00 \$
Carte de saison individuelle	40,00 \$
Carte de saison familiale	50,00 \$

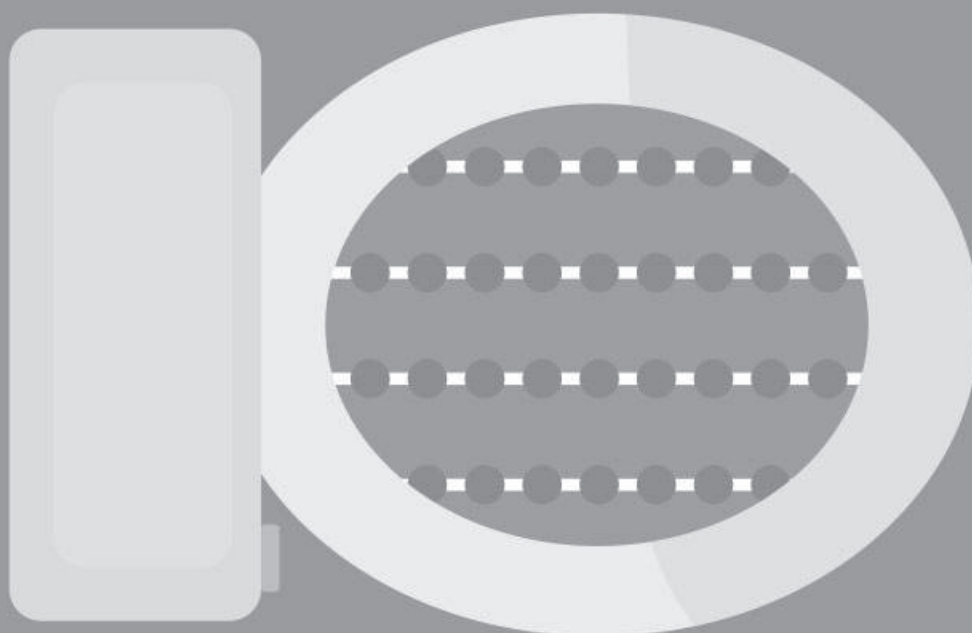
- **Exigences COVID-19** : le maximum autorisé à la piscine est de 18 personnes à la fois avec distanciation de 2 mètres entre les baigneurs.
- La couche piscine est obligatoire pour la piscine et les jeux d'eau pour tous les enfants n'ayant pas fait l'apprentissage de la propreté. En vente à la piscine au coût de 2,00 \$.



Si tous les Québécois utilisaient
une toilette à faible débit,
on économiserait l'équivalent de

50 000

piscines olympiques par année.



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à
Quebec.ca/monempreintebleue

Crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations septiques

Si vous faites exécuter des travaux de mise aux normes d'une installation d'assainissement des eaux usées de votre résidence principale ou de votre chalet, vous pourriez obtenir un crédit d'impôt remboursable.

Le crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations septiques résidentielles soutient financièrement les propriétaires et les copropriétaires qui ont conclu une entente avec un entrepreneur qualifié pour réaliser des travaux sur une installation septique après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022.

Les conditions générales et les informations concernant les dépenses admissibles peuvent être consultées sur le site Internet de Services Québec à l'adresse suivante : <http://www4.gouv.qc.ca/fr/portail/citoyens/evenements/acheter-renover-maison/pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx>

Avant de procéder à vos travaux, n'oubliez pas de demander votre permis !

MESURES EXCEPTIONNELLES

Permis de construction et de rénovation, d'aménagement d'un puits et d'installation septique, certificat d'autorisation pour l'implantation d'une piscine ou d'un spa

Veuillez prendre note que durant la période de fermeture de l'hôtel de ville aux visiteurs, l'inspectrice en bâtiment, Mme Heidi Bédard, recevra vos demandes d'information ou de permis par téléphone et par courriel. Vous pouvez trouver tous les formulaires de demandes de permis sur le site Internet de la ville au www.kingseychalls.ca. Pour rejoindre Mme Bédard :

Téléphone : 819-363-3810, poste 3830

Courriel : batiments@kingseychalls.ca

Télécopieur : 819-363-3819

NOTE : Madame Heidi Bédard sera en vacances du 27 juillet au 7 août 2020.



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska

MODIFICATION AU PROGRAMME

VIDANGE SUPPLÉMENTAIRE
Le citoyen doit communiquer avec sa municipalité pour
une vidange supplémentaire.

OU

Le citoyen peut communiquer avec l'entrepreneur de son
choix.

FOSESARTHABASKA.CA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Une nouvelle procédure lors de vidanges d'urgence des fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska

Victoriaville, le 3 juin 2020 – Une nouvelle procédure est maintenant en vigueur sur le territoire de la MRC d'Arthabaska pour les vidanges d'urgence des fosses septiques en milieu résidentiel. Selon les nouvelles dispositions du règlement 399, le propriétaire d'une fosse septique en milieu résidentiel peut mandater tout entrepreneur qualifié afin de réaliser une vidange supplémentaire ou une vidange d'urgence de sa fosse. Lors d'une entente avec un entrepreneur pour une vidange d'urgence, les modalités de paiement doivent être établies directement avec le prestataire de service.

Cette modification ne remplace pas et n'annule pas la vidange systématique dont les opérations demeurent la responsabilité exclusive de Gaudreau Environnement, mandaté par Gesterra, prévue systématiquement tous les 2 ans pour les résidences occupées de façon permanente et tous les 4 ans pour les résidences occupées de façon saisonnière.

Selon les nouvelles dispositions du règlement, si un propriétaire souhaite effectuer une vidange supplémentaire lors de la même année qu'est prévue une vidange systématique, il peut faire la demande via le programme de la MRC d'Arthabaska en contactant sa municipalité. Dans ce cas, cette vidange supplémentaire deviendra un devancement, c'est-à-dire que la vidange systématique prévue plus tard sera annulée. Le devancement sera considéré comme une vidange obligatoire (vidange systématique). Un seul devancement est possible. Dans le cas où le propriétaire communique avec un autre entrepreneur, la vidange systématique ne pourra pas être annulée. À noter qu'il y a quelques particularités lors d'un changement de fosse, bien vouloir communiquer avec la municipalité pour plus de détails

Si la vidange supplémentaire demandée n'a pas lieu dans l'année de la vidange systématique, le propriétaire peut communiquer avec l'entrepreneur de son choix. Dans ce cas, le propriétaire devra acquitter la facture directement à l'entrepreneur qu'il aura contacté.

Dans les cas où le citoyen adresse sa demande de vidange supplémentaire via le programme de la MRC d'Arthabaska, le citoyen peut utiliser le calendrier de vidange supplémentaire (www.fossesarthabaska.ca dans la section « Documentation à télécharger »). Ce service permet de regrouper les vidanges supplémentaires dans un même secteur pour bénéficier d'un tarif plus avantageux avec l'entrepreneur mandaté par Gesterra.

Rappelons que la vidange systématique en milieu résidentiel est en vigueur depuis 2018 sur le territoire des 22 municipalités de la MRC. Cet avis concerne l'ensemble des propriétaires résidentiels détenant une fosse septique à Chesterville, Daveluyville, Kingsey Falls, Ham-Nord, Maddington Falls, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Albert, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Saint-Louis-de-Blandford, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Saint-Rémi-de-Tingwick, Saint-Rosaire, Saint-Samuel, Saint-Valère, Sainte-Clotilde-de-Horton, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Sainte-Hélène-de-Chester, Sainte-Séraphine et Saints-Martyrs-Canadiens, Tingwick, Victoriaville et Warwick.

Pour plus de détails sur la vidange des fosses septiques sur le territoire de la MRC d'Arthabaska, vous pouvez consulter le www.fossesarthabaska.ca

Source : Charles Verville
Division des communications, MRC d'Arthabaska
media@mrc-arthabaska.qc.ca - 819-752-2444 poste 3276

MRC D'ARTHABASKA | CENTRE ADMINISTRATIF
150, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec) G6P 1R9
T 819 752-2444 F 819 752-3623 W www.mrc-arthabaska.qc.ca



Juillet 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
187	188	189	183 Fête du Canada Date de tombée EdC	184	185	186
5	6	7	8	9	10	11
	Session conseil			Ordures	Compost	
194	195	196	197	198	199	200
12	13	14	15	Récupération	Compost	18
				Plastique agricole		
				Ordures	Compost	
201	202	203	204	205	206	207
19	20	21	22	23	24	25
				Récupération	Compost	
208	209	210	211	212	213	
26	27	28	29	30	31	
	Ouverture de la bibliothèque			Ordures	Compost	

Août 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
215	216	217	218	219	220	214
2	3	4	5	6	7	1
	Session conseil			Récupération	Compost	
222	223	224	225	226	227	228
9	10	11	12	13	14	15
				Ordures	Compost	
229	230	231	232	233	234	235
16	17	18	19	20	21	22
				Récupération	Compost	
236	237	238	239	240	241	242
23	24	25	26	27	28	29
				Plastique agricole	Compost	
				Ordures		
243	244	1 er septembre	2 septembre			
30	31					
			Date de tombée EdC			

ÉCHO BIBLIOTHÈQUE



RÉOUVERTURE LE 27 JUILLET PROCHAIN

BIBLIOTHÈQUE DE KINGSEY FALLS

13 Rue Caron
Kingsey Falls QC
JOA 1B0
Tél: 819-363-3818

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 5 AU 18 JUILLET 2020 POUR VACANCES.
DURANT LA SEMAINE DU 19 AU 25 JUILLET, VOUS POURREZ COMMANDER ET
VENIR CHERCHER VOS LIVRES À LA PORTE DE LA BIBLIOTHÈQUE
CAR IL N'Y AURA PLUS DE LIVRAISON DE LIVRES.

Allez visiter notre page facebook !!!

UNE BIBLIOTHÈQUE EN RÉSEAU

C'est aussi plein de services en ligne gratuits !

Avec votre numéro d'utilisateur et un NIP

vous pouvez :

- Renouveler un prêt
- Réserver un document
- Demander un prêt entre bibliothèques
- Avoir accès à une multitude de livres et de ressources numériques

<https://biblietcie.ca>



NOUVEAUTÉS

Romans adultes

Un homme meilleur

L'Énigme de la chambre 622

La vie est un roman

Quoi qu'il arrive

Du côté des Laurentides t.2: L'école du village

La vie avant tout t.1: Le destin en marche

La mort du temple t.1: Secretum templi

Les collines de Bellechasse t.1: Eva

Veuve de chasse

Penny, Louise

Dicker, Joël

Musso, Guillaume

Steel, Danielle

Tremblay D'Essiambre, Louise

Langlois, Michel

Gagnon, Hervé

Laverdière, Marthe

Cloutier, Geneviève

Documents A

Albums

Magazine 3 fois par jour: Été 2020

Requin incompris: On ne mange pas nos amis

Qui veut des crêpes?

Théodore (le lapin qui portait des lunettes)

BD

Sophie Delorme: détective hors norme

Super Chien t.8: Attrape-22

Nelson t.22: Furax

Gagnants location

Monique Perreault

Julie Benoit

Horaire	AM			PM			SOIRÉE		
LUNDI							18:30 hres à 20:00 hres		
MARDI	9:00 hres à 12:00 hres			13:00 hres à 16:30 hres			18:30 hres à 20:00 hres		
MERCREDI							18:30 hres à 20:00 hres		
JEUDI				13:00 hres à 17:00 hres					

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER LE 27 JUILLET PROCHAIN

L'équipe des bénévoles ainsi que Sonya Leroux, coordonnatrice

819-363-3818



LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ T'ATTEND!



Cette année, la bibliothèque vous offre un club de lecture d'été en mode virtuel!

En inscrivant votre enfant, vous faites d'une pierre deux coups : le club de lecture contribue à préserver les habiletés en lecture des jeunes pendant la saison estivale tout en leur permettant de s'amuser!

Le site web du Club de lecture d'été TD offre aux jeunes de nombreuses activités :

- se créer un carnet virtuel;
- lire des livres en ligne;
- participer à des quiz;
- lire et publier des blagues;
- participer à des ateliers et à des séances de lecture en ligne;
- imprimer des pages à colorier;
- ... et bien plus!



Pour inscrire votre enfant, rendez-vous au <https://www.clubdelecturetd.ca/> ou communiquez avec la bibliothèque par courriel ou par téléphone.

Nous vous réservons de belles surprises!

L'équipe de la bibliothèque



ÉCHO MAISON DES JEUNES



Maison des jeunes de Kingsey Falls

14 rue Pierre-Janelle

Kingsey Falls , QC

JoA 1Bo


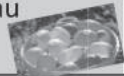




kingseyjeunesse@cablovision.com

web : mdjkingsey.sitew.ca



**** Nous sommes RÉOUVERTS depuis le 22 juin ,tout en respectant les mesures sanitaires. Nous sommes bien heureux de retrouver vos ados!!!**

Activités à venir en Juillet

dimanche	lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
28	29 Fabrication Purell	30 Jeux extérieurs 	1 FERMÉ Férié	2 Balloune d'eau 	3	4
5	6 Discussi. « qu'est le moins pire »	7 Vélo rivière 	8 Barboteur 	9 sensibil Soins corporels 	10	11
12	13	14 Atelier sur la mode 	15 Discuss. (futur, avenir, rêves)	16 Photos de calendrier	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

***quelques activités dépendront de la météo..... *mois à « personnel réduit » : reprise de notre horaire habituelle dès le 4 août....
(merci de votre compréhension pour notre 1^{er} mois de
« réouverture » !**

***fermé vacances de la construction : du 19 juillet au 1^{er} août 2020**



Maison des jeunes de Kingsey Falls

14 rue Pierre-Janelle

Kingsey Falls, QC

JoA 1B0

kingseyjeunesse@cablovision.com

web : mdjkingsey.sitew.ca



Pour le moment, il n'y a pas de sorties en voiture de prévu jusqu'à ce que la norme sur la distanciation se réduise à nouveau.



Beaucoup de nos autofinancements ont malheureusement dû être annulés à cause de la pandémie (pain partagé, collecte de bouteilles, vente de garage, cantine St-Jean-Baptiste...) mais nous tenons sincèrement à remercier tous ceux et celles qui ont pensé à nous et sont venus porter leur bouteilles à la MDJ!!!

Sans compter que nous avons dû également annuler notre Assemblée générale.... Elle sera reportée sûrement début septembre (nous vous confirmerons la date sous peu)



N'oubliez pas que pour profiter des activités gratuites ou à rabais, vous devez être membre (2\$ pour l'année)



Nous avons une belle programmation à venir, suivez-nous sur facebook : sophie hannah (maison des jeunes de kingsey falls)

La Maison des jeunes n'est pas qu'un lieu de loisir! Mais aussi un lieu d'accueil et d'accompagnement dans les moments vécus par les adolescents. Nous faisons la promotion de la santé, l'autonomie, la responsabilisation, etc. De plus, nous avons divers ateliers de sensibilisation!





La sécurité nautique

La saison estivale étant maintenant à nos portes, de nombreux plaisanciers sont prêts à utiliser leurs embarcations et naviguer sur les différents plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec, qui voient à la sécurité des plaisanciers, seront à nouveau présent cette saison pour veiller à la sécurité de tous.

Dans le contexte actuel de la Covid-19, en plus d'effectuer vos sorties sur l'eau dans le respect des mesures de préventions recommandées par la Santé publique. <https://www.quebec.ca/gouv>, vous devez vous assurer d'avoir à bord tout le matériel de sécurité nécessaire prévu par la loi selon le type d'embarcation que vous possédez. Pour avoir la liste complète, consultez le site de la Loi sur la marine marchande.

Prêt à prendre la voie navigable? Afin que la pratique de vos activités nautiques s'effectue en toute sécurité, la Sûreté du Québec tient à vous rappeler quelques informations importantes.

Le saviez-vous?

- 75 % des victimes en 2019 ne portaient pas de VFI
- Il y a consommation d'alcool dans 31 % des incidents mortels survenus en 2019
- Sur l'eau, une consommation en vaut 3

(Source : Société de sauvetage)

Vêtement de flottaison individuel (VFI)

Chaque année, le non-port du VFI est le facteur contributif le plus important lors d'événements nautiques mortels. Le capitaine doit transporter un VFI approuvé et de la taille appropriée pour chaque personne à bord de l'embarcation. Le port du VFI est vraiment essentiel et fera assurément une différence en cas d'incident. Il est fortement recommandé de le porter en tout temps.

La consommation d'alcool et drogues

Le deuxième facteur contributif aux événements nautiques mortels est la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Il faut se rappeler que les effets sont intensifiés avec l'ajout du soleil, les mouvements de l'embarcation et la fatigue. La capacité du capitaine à conduire l'embarcation s'en veut donc conséquemment réduites. Ces comportements vous mettent à risques ainsi que les autres usagers, en plus de vous exposer à des accusations en vertu du Code criminel.

En tout temps la Sûreté du Québec vous incite à la prudence dans le respect des différentes règles entourant la navigation de plaisance, dont les obligations, en vertu de la Loi sur la marine marchande et les recommandations de transport Canada. <https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>

Contribuons ensemble à ce que tout le monde revienne à quai en toute sûreté.

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de l'Aféas de Kingsey Falls est reportée en septembre. Nous espérons qu'à ce moment, nous pourrions utiliser la salle municipale du 7 rue Tardif pour cette rencontre. Et pour le souper, nous ferons livrer du poulet St-Hubert.

INVITATION AUX NOUVELLES MEMBRES

Pour les dames qui seraient intéressées à faire partie de notre association, n'hésitez pas à communiquer avec notre présidente Claudette Synnott au 363-2212 ou notre trésorière Claudette Blais au 363-2421.

CARTE DE MEMBRE

La carte de membre pour 2020-21 sera au coût de \$35.00 pour les nouvelles membres.

SALON DE NOËL

Il a été décidé que le salon de Noël de 2020 sera annulé vu les circonstances du Covid19. Nous reviendrons en 2021 en pleine forme.

BON ÉTÉ À TOUS !!!



Le Marché public de Kingsey Falls nominé comme l'un des 20 meilleurs projets de l'année au Québec alliant à la fois innovation et impact sociétal

Cascades a mis en place un marché public hebdomadaire destiné tant à ses employé.e.s qu'à l'ensemble de la population de Kingsey Falls. Situé sur le terrain de l'épicerie de la ville, le marché public se tient les mercredis, de la mi-mai à la fin octobre : des maraîchers et producteurs.trices de la région prennent gratuitement place dans les installations conçues et fournies par Cascades, l'entreprise s'occupant de recruter les producteurs, de coordonner les activités, de gérer les communications et la publicité du marché et d'assurer l'entretien des lieux et des immobilisations.

Le marché public favorise notamment un accès à une plus grande diversité alimentaire et une distribution en circuit court. De plus, l'initiative génère des revenus notables pour les producteurs.trices. Ces montants s'ajoutent aux sommes récoltées par certains maraîchers participants aux abonnements aux paniers de légumes, puisque le marché fait également office de point de chute pour ce service.

Ce marché, initié par Cascades dès 2015, est aujourd'hui reconnu par l'Association des marchés publics du Québec (AMPQ) en tant que groupe informel de citoyens soutenus par une entreprise privée, un statut unique.

La pandémie a remis les concepts d'achat local, de circuits courts, d'économie d'ici dans les cordes sensibles des québécois et des québécoises. Ce sont des mots qui reviennent à tous les jours dans l'actualité et dans les préoccupations des employés et de la communauté.

Ce prix ne pouvait tomber plus à point pour faire de la visibilité au Marché. Il ne reste plus qu'à se souhaiter une belle saison!

On vous attend au Marché tous les mercredis de l'été de 15 h 30 à 17 h 30 !



MARCHÉ PUBLIC DE KINGSEY FALLS

Tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30 dès le 10 juin

KIOSQUES PERMANENTS

Marylène et Simon des Jardins Chant de vie
St-Félix-de-Kingsey

Karine et Mathieu de Cultures St-Arnaud
St-Élizabeth-de-Warwick

Caroline et son équipe des Marchés Tradition Kingsey
Falls avec leurs produits locaux et régionaux

+ des producteurs et des productrices invité.e.s à
découvrir toutes les semaines!




Faites le plein de produits locaux et régionaux !


Suivez-nous sur Facebook! @marchepublickf

Terrain des Marchés Tradition de Kingsey Falls | 403, boul. Marie-Victorin





TRANSPORT ADAPTÉ
DANS
LA **MRC D'ARTHABASKA**



ON
ROULE!
POUR
VOUS!

819 758-5959

ROULI-BUS **819-758-5959**

Rouli-Bus effectue le transport de personnes vivant un handicap dans la MRC d'Arthabaska depuis 1982. Le fonctionnement du transport adapté consiste à véhiculer les usagers à partir de leur domicile et ce jusqu'à leurs rendez-vous médicaux, leur travail ou leurs loisirs. Le service est disponible de 7h00 à 24h00.

Inscription :

Pour être membre, vous devez remplir une demande d'admission. Celle-ci est disponible via notre page Facebook ou sur le site de la ville de Victoriaville dans la section Transport adapté. La première partie doit être remplie par vous et la deuxième partie par des spécialistes énumérés sur le dit formulaire. Le guide d'utilisation est disponible via les deux sites internet cités plus haut. Les critères de sélection sont les suivants : ne pas être capable de marcher sur un terrain uni 400 mètres, ne pas être capable de monter ou descendre une marche de 35cm avec ou sans appuis, ne pas être capable d'utiliser le transport en commun, ne pas s'orienter dans le temps ou dans l'espace. Finalement, vous devez transmettre votre demande soit par courriel à roulibus@cdcbf.qc.ca, par la poste ou à nos bureaux situés au 59, rue Monfette, local 102, Victoriaville (QC) G6P 1J8.

Réservation :

Quand vous effectuez une réservation, vous devez appeler avant 12h00 (midi) pour un transport le lendemain.

Coût :

Il vous coûtera 3.50\$ pour un allé et 3.50\$ pour un retour. De plus, vous pouvez acheter des livrets de 10 billets à 35.00\$ ou un laissez-passer annuel à 115\$ par mois.

SERVICE DE TAXI ADAPTÉ
819-357-0032



PARC
MARIE-VICTORIN
Kingsey Falls

Votre parc est ouvert !

GRATUIT!

N'oubliez pas que l'admission est gratuite pour les résidents de Kingsey Falls.*

25 % DE RABAIS

S'ils vous accompagnent, vos invités bénéficient également de 25 % de rabais.

Bienvenue à tous !

**Preuve de résidence obligatoire*



BOTATERA
ARTISTES PAYSAGISTES



SERVICE D'INSTALLATION DE **PAVÉ UNI** ET +

**Vous avez un projet
d'aménagement paysager?**

Les étapes :

1. Rencontre-conseils à domicile
2. Conception d'un plan virtuel 3D
3. Présentation du projet et ajustements
4. Les travaux avec garanties



Patio



Cuisine extérieure

Paysagiste
CERTIFIÉ



**SPÉCIALISTE DE
L'AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
DEPUIS 1985**

Nos services :



Aménagement
paysager



Conception
plans 3D



Entretien
paysager



Réaménagement
de plates-bandes

2, rue Beauchesne, Warwick · **819-358-4419** · info@botatera.ca ·  Visitez-nous sur facebook!
poste 4410

VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB!

botatera.ca

PAS DE PARUTION EN AOÛT : VACANCES

Prochaine parution : 11 septembre 2020

→ Date de tombée : 2 septembre à midi.

**ADRESSE COURRIEL POUR ENVOYER
VOS COMMUNIQUÉS OU PUBLICITÉS :**

echodeschutes@kingseyfalls.ca

**Ville de Kingsey Falls
15, rue Caron
Kingsey Falls QC J0A 1B0
Téléphone : 819-363-3810
Télécopieur : 819-363-3819**



Denise Mayrand
propriétaire



Tél. : 819 363-2669

HOMME À TOUT FAIRE

**POUR TOUS TYPES DE TRAVAUX
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS**



Spécialités:

- * Portes et fenêtres
- * Joints et peinture
- * Céramique
- * Abattage d'arbres

RÉNOVATIONS PIERRE BARIL
LICENCE RBQ: 5658-2208-01
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

rés: 819-358-9005
cell: 819-806-9015

**PHARMACIE
JEAN-FRANÇOIS LECLERC ET
GUILLAUME LATULIPPE INC.**

21, rue Comeau, Kingsey Falls
819 363-3000

Lundi et mardi: 9 h à 18 h
Mercredi: 9 h à 20 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h
Samedi et dimanche: Fermé



membres affiliés à **Proxim**



CLINIQUE DENTAIRE
Dr Jocelyn Corbeil

DE LA PRÉVENTION
À L'IMPLANTOLOGIE

VOTRE SANTÉ DENTAIRE NOUS TIENT À CŒUR DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Jocelyn Corbeil, d.m.d.

819 363-3050
19-A, Comeau, Kingsey Falls (Qc), JOA 1B0
cliniquedrcorbeil.com




Pour mettre toutes les chances de ton côté
Passe nous voir pour mettre ton CV à jour

Curriculum vitae | Simulation d'entrevue | Recherche d'emploi

Région d'Asbestos 819 879-7667 | Région de Richmond 819 826-1999 | Région de Warwick 819 358-983



Centre chiropratique
Kingsey Falls

Dre Karine Morin D.C.
chiropraticienne

- Troubles musculaires, articulaires et neurologiques
- Soins pour toute la famille • Sur rendez-vous seulement

T : 819.363.2800
40, rue Comeau, Kingsey Falls, Qc JOA1B0



Les Couvertures
MICHEL LAMONTAGNE

- **Rénovation de toiture**
- **Revêtement extérieur**
- **Agrandissement**

ESTIMATION GRATUITE
819.357.1997

RBQ : 8278-6724-17

Les pros de la réno!



À la recherche d'un emploi?
Venez consulter nos nombreuses
offres d'emploi au
WWW.SMDK.CA

25 Rue Lemaire / 819 363-9112 | Faites-nous parvenir votre candidature au
cv@smdk.ca



RBQ : 8329.3548.13



Entrepreneur Général
819 357-5400

Construction écologique et conventionnelle
Rénovation | Ébénisterie





SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francis

Excavation
Pierre Houle *Enr.*
KINGSEY-FALLS

Cell.: 819-352-7376
Ré.: 819-363-2147



Transports & travaux de tous genres
Gravier, Terre, sable, etc.

ALIMENTATION

• LES MARCHÉS •
Tradition



403 Boul. Marie-Victorin
Kingsey Falls, Qc JOA 1B0
Tél. : 819 363-3271
Télec. : 819 363-3279
Courriel :
tra08684kingseyfalls@sobeys.com

Propriétaires :
Caroline Isabelle et Danny McCarthy




accès travail
Consultants en stratégie de carrière
et en ressources humaines

J'ai trouvé!

**Vous cherchez un emploi *stimulant* et
satisfaisant? On peut vous aider!**

 49, rue De Courval
Victoriaville

819 758-2964
www.accestravail.com



KARATÉ

Début de la session mardi 21 Janvier 2020 (salle municipale 7 rue Tardif)
Scéance d'information/inscription à 18h30 suivit d'un cours famille 18h45

3 semaines d'essais GRATUIT et habit fournit au débutant (sur inscription)

Ado/adulte 13 ans et plus : Mardi et Jeudi 19h45 à 21h00 (Les heures peuvent varier légèrement)
Enfants/Familles : Mardi et Jeudi (en alternance) 18h45 à 19h45

Info: **Mario Boisvert** 819 806-5676
karate-kingsey@hotmail.com



• Soudure générale
• Unité mobile
• Fabrication

Tél. : 819 363-9020 Cell. : 819 795-8234 Téléc. : 819 363-9077

entreprisetherrien@telwarwick.net

12 rue Lemaire, Kingsey Falls (Québec) JOA 1B0

HARMONIE D'ASBESTOS

HARMONIE SÉNIOR
Ensemble de niveau avancé. S'adresse aux musiciens ayant une expérience à l'instrument.

HARMONIE JUNIOR/CADETTE - COURS D'INSTRUMENT
7 ans et + / Adultes - Instruments à vent et percussions

ÉVEIL MUSICAL AVEC KARINE GORDON
Enfants de 1 à 6 ans

DEPUIS 90 ANS!

ESSAI GRATUIT - CONTACTEZ-NOUS: harmonieasbestos@gmail.com www.harmonieasbestos.com

CLIMCÔ SERVICE
À VICTORIEVILLE ET ENVIRONS
819 363-2767

Purificateur d'air pour système mural
Élimine les micro-organismes de plus de 99%
Dustless, mold-free, virus, pollen et CO2 (sans allergène)

MITSUBISHI ELECTRIC
Panasonic
STELPRO
TRANE

FORFAIT NETTOYAGE UNITÉ MURALE




Pierrette Proulx
Spécialiste de l'impôt depuis
30 ans

9 Des Violettes
Kingsey Falls, JOA 1B0

TÉL. | (819) 363-2535
MESSAGERIE | prousalva57@hotmail.com

Pneus & Mécanique M.Y.

PNEUS Injection
AIR CLIMATISÉE ANTI-ROUILLE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Frein - Silencieux - Suspension

15 rue Lajeunesse Local 300
Parc Industriel, Kingsey Falls

819 363-2210






PRENEZ PART À L'ÉQUIPE

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE
KINGSEY FALLS EST À LA RECHERCHE DE
POMPIERS POUR COMPLÉTER SA BRIGADE

819-363-3810

STIMULANT VALORISANT SENTIMENT D'APPARTENANCE

TEMPS PARTIEL
FORMATION EN COURS D'EMPLOI



INFORMATION
YANNICK DESRUISSEUX
YANNICK.DESRUISSEUX@HOTMAIL.COM